

MEYSRYSTEME

Cette année, le téléthon sera spécial humoriste. Il aura lieu à la salle polyvalente le vendredi 5 décembre.

La Maison des Jeunes de Meys, vous offre un « one man show » comique proposé par **Didier BOUCHAUD**. Il est très interactif, avec des sketches, des fausses pubs, des revues de presse et des personnages à mourir de rire. Ainsi qu'une première partie qui reste encore à définir. Elle sera sûrement interprétée par des comédiens amateurs. **L'entrée est gratuite**. Il y aura des boissons et de quoi manger sur place. L'horaire du spectacle n'est pas encore défini.

Pour plus de renseignements contactez Charlotte BESSON au 06 15 63 63 17



One man show

COMITE DE LA BATTEUSE : la Revole

Après les festivités du 40ème anniversaire de la fête de la Batteuse, la revole de la fête de la Batteuse aura lieu, à la salle polyvalente, le **dimanche 30 novembre 2014, à 12h00**. Le comité aura énormément de plaisir à recevoir tous ceux qui souhaitent revivre, le temps d'un après-midi, cette grande manifestation.

Le Président, Lucien VENET



FEU D'ARTIFICE



A l'occasion de la 40ème fête de la Batteuse, la **Municipalité vous offre un feu d'artifice**. Ce sera le 1er feu d'artifice officiel tiré sur la commune.

Il aura lieu le **lundi 1er septembre à 21h00** sur le pré de la Batteuse, au cours du bal musette.

La Municipalité



ASSOCIATION SPORTIVE MEYSARDE

Matches à domicile de la saison 2014/2015 à 15h au stade de la gare
Séniors 3ème Division

21/09/2014 contre Sain Bel 2	01/03/2015 contre USF Tarare 2
12/10/2014 contre Chazay FC 3	15/03/2015 contre Sud Azergues Foot 3
02/11/2014 contre St Julien sur Bibost	19/04/2015 contre Savigny FC 2
16/11/2014 contre AS Grézieu la Varenne	03/05/2015 contre FC Tarare 2
07/12/2014 contre St Forgeux 2	10/05/2015 contre EVS Lamurien 3
25/01/2015 contre St Pierre Mineurs La Palud	



Pour toute demande ou inscription de joueurs toutes catégories, jeunes, séniors et vétérans, vous pouvez contacter Sébastien LABARRE au 06/77/07/95/57.

CLUB DE L'AMITIE

La reprise des activités du « Club de l'Amitié » aura lieu le **Mardi 9 septembre 2014** : tous les adhérents sont attendus ainsi que les nouveaux retraités tentés par nos activités : **ils seront toujours les bienvenus**.

Nos rencontres se passent à la salle de la cantine, rendez-vous à 14h15.

Pour tous renseignements, contacter

Henri SEON

04 74 26 60 24.



Mairie

69610 MEYS

Dans ce numéro :

EDITO	1
Le nouveau site internet	2
Le monument aux morts	
Le défibrillateur	
Le CCAS	
Les nouveaux horaires de la mairie	3
Le tri sélectif	
Le désherbage sur la commune	
La commission fleurissement	4
Lombricompostage	
Ecole municipale	5
Les nouveaux rythmes scolaires	
Le sou des écoles	6
L'association de la cantine	
La bibliothèque	7
Histoire et patrimoine de Meys	
Les co'meys'diens	
Meysystème	8
La batteuse	
Le feu d'artifice	
L'A.S.M.	
Le club de l'amitié	
Encart : programme de la Batteuse	

Responsable de la publication :
Philippe GARNIER
Commission communication :
Richard GRAEL,
Jérémy CLOYE,
Catherine DEPIERRE

Imprimé par nos soins sur du papier recyclé.

L'Info Meysarde

Bulletin Municipal

AOÛT 2014

EDITO

Tout d'abord je tiens à vous remercier, au nom du conseil municipal, de nous avoir fait confiance pour ce nouveau mandat. L'équipe municipale, dans sa majorité, se met au service des habitants et il nous tient à cœur de faire de Meys une commune paisible et agréable, où il fait bon vivre.

Les temps qui viennent seront de plus en plus difficiles, mais c'est en unissant nos efforts et nos bonnes volontés que nous parviendrons à surmonter les épreuves et à faire perdurer la solidarité des Monts du Lyonnais.

Il y a un an, tout juste, nous dépouillons l'appel d'offre du chantier de la nouvelle école, et nous choisissons les entreprises qui devaient intervenir. Aujourd'hui, nous ne pouvons que nous féliciter des choix que nous avons faits. Le bâtiment de l'école a largement pris forme. Il est hors



d'eau et hors d'air. Un premier test d'étanchéité à l'air a eu lieu fin juin, sur la première partie des locaux. Les résultats sont au-delà de nos espérances. Un deuxième test est prévu fin août sur l'ensemble du bâtiment. Il en ressort que notre école sera très bien isolée et les coûts de fonctionnement réduits. C'était l'un de nos objectifs ! Pour ceux qui ont pu la visiter en l'état, ils ont pu se rendre compte qu'elle sera très fonctionnelle. Elle est spacieuse et

agréable. En septembre prochain, nous allons attaquer les abords parallèlement aux aménagements intérieurs. C'est l'aménagement de l'écoquartier qui se fera avec la création d'une

noue de régulation des eaux pluviales, l'aménagement des chemins piétonniers, et l'accès au cimetière. Nous récupérons une partie des eaux pluviales pour les utiliser à bon escient pour le nettoyage et dans les toilettes, après traitement sanitaire. Nous prévoyons également un point d'eau pour les jardins familiaux de l'écoquartier. La livraison est prévue soit aux vacances de Noël, soit aux vacances de février, en fonction des intempéries de fin d'année.

Le maire



LE NOUVEAU SITE INTERNET



www.meys.fr



L'équipe municipale, dans sa profession de foi des élections, s'est engagée dans la création du site Internet pour la commune.

Après délibération, le conseil municipal a choisi la société LOGIPRO, détentrice du modèle de site « ma commune.com », du Puy en Velay pour l'épauler dans cette démarche et héberger ce site. Le coût de l'opération (adhé-

sion, initialisation du site et formation) est de 449€ HT la première année puis 299€ HT par an.

Le site sera alimenté par les membres de la commission communication et la secrétaire de mairie.

Le site est actuellement en construction et sera mis en ligne au plus vite sous le nom de domaine www.meys.fr.

Nous souhaitons que ce site soit un moyen de communication et de transparence pour la municipalité.

Nous le souhaitons aussi pour les associations du village qui pourront ainsi faire passer leurs informations sur les activités et les manifestations qu'elles proposent.

Richard GRAEL

LE MONUMENT AUX MORTS

Commémoration et inauguration

Le 11 novembre
À 11h

Au monument
aux morts

Cette année la commémoration du 11 novembre aura lieu à Meys, à 11h, devant le monument aux morts, en présence des comités d'anciens combattants et des 4 mairies de Meys, Avcize, Grézieu-le-marché et Duerne.

Ce temps fort revêt un ca-

ractère particulier lié aux festivités des 100 ans du début de la guerre de 14-18.

La F.N.A.C.A., les enfants, les autorités, la clique et d'autres



nouveautés au programme. **Tous les habitants de Meys sont chaleureusement invités.**

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Le Maire

DEFIBRILLATEUR



Tous les MEYSARDS sont invités à s'inscrire pour une formation premiers secours en cas d'arrêt cardiaque et utilisation du défibrillateur le samedi 15/11/2014 10h00 à la salle associative du stade de la gare.

M. FUMI de cardio secours fera une formation gratuite.

Seul les 50 premiers inscrits pourront participer à cette formation.

Les inscriptions se font en mairie, aux heures d'ouverture. La formation dure environ 1h30.

Patrice JOASSARD



REPAS TRADITIONNEL DU CCAS



Le C.C.A.S. propose son traditionnel repas des anciens le samedi 4 octobre 2014 à la salle polyvalente à partir de midi. Ce repas s'adresse aux personnes de la

commune de 70 ans ou plus. Les conjoints de moins de 70 ans peuvent les accompagner. Le service du repas et l'animation de l'après-midi sont assurés par les membres du C.C.A.S. Nous serons heureux de vous accueillir à partir de

12 h pour un moment convivial et festif ! Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer facilement, merci de nous l'indiquer lors de l'inscription, nous viendrons vous chercher.

Catherine DEPIERRE
Pour Les membres du
C.C.A.S.



LA RENTREE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque est restée ouverte tout l'été et reprendra les horaires habituels dès le 1^{er} septembre :

Lundi de 16 H à 17 H
mercredi de 15 H à 17 H
samedi de 10 H à 12 H
dimanche de 10 H à 11 H.

Attention, du fait des nouveaux rythmes scolaires, la bibliothèque ouvrira une ½ heure plus tôt les lundis !

Nous rappelons que la bibliothèque est ouverte gratuitement à tous les habitants. Nous avons un fonds de documents que nous complétons régulièrement avec des achats, des abonnements à des revues. N'hésitez pas à nous faire toutes vos suggestions d'achats et de réservation : nous essaierons de nous fournir au mieux.

A partir de septembre nous souhaitons offrir un service de portage de livres pour les personnes qui ne peuvent se

déplacer à la bibliothèque. Nous vous proposons de venir chez vous une fois par mois avec une caisse de livres et de revues parmi lesquels vous pourrez choisir.

Vous pourrez nous faire part de vos goûts et nous pourrions réserver ce que vous désirez auprès de la médiathèque départementale qui possède un grand choix entre autres, de livres du terroir, livres en gros caractères, etc...

Les personnes intéressées peuvent contacter la bibliothèque ou la mairie.

Comme chaque année, nous proposons une après-midi jeux, découverte, bricolage autour d'une exposition de la Médiathèque départementale dont le thème est

LE LOUP !

le samedi 18 octobre.

L'équipe des bénévoles
de la bibliothèque

La bibliothèque est un service gratuit ouvert à tous.



HISTOIRE & PATRIMOINE DE MEYS

Nous vous rappelons que pour notre voyage à **VERDUN** du 22 au 24 septembre, il faut vous inscrire au plus vite au :

04 78 44 14 01

Celui-ci est vraiment d'actualité avec toutes les commémorations en cours cette année.

Nous serons présent à la fête de **BROCANTERIE** de Sainte Foy L'Argentière.

Notre livret annuel sur les poilus de Meys, est en vente auprès de **Nicole DOITRAND**.

Pour tous renseignements sur notre association : appelez le 04 78 44 14 01

Pour l'association Histoire et Patrimoine
La commission communication

Sortie
VERDUN
Du 22 au 24
septembre
Inscriptions :
04 78 44 14 01

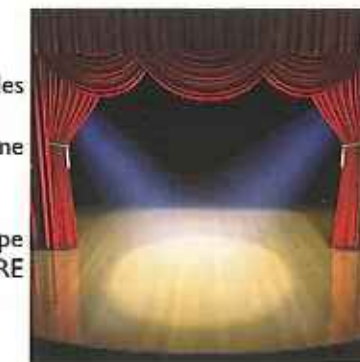
LES CO'MEYS'DIENS

La troupe de théâtre **Les Co « MEYS » diens** a le plaisir de vous annoncer qu'elle reprend le chemin des planches dès le 15 septembre 2014 pour préparer une adaptation de la pièce de théâtre « **LE PRENOM** ». Les ré-

pétitions auront lieu une fois par semaine dans les locaux de la M.J. Pas de dates de représentation à communiquer pour l'heure, mais nous ne manquerons pas, bien sûr, de vous tenir informés

dès que nous les connaissons !
Bon été et bonne rentrée à tous !

Pour la troupe
Catherine DEPIERRE



SOU DES ECOLES

SOU DES ECOLES

Vente de pizza
Au mois
d'octobre

Cette année, le sou des écoles organise une vente de pizza qui aura lieu au mois d'octobre, nous vous donnerons plus de détail dès la rentrée.

Dimanche 2 novembre 2014 aura lieu la 22ème Marche des Meysanges. Tous les bénéficiaires de cette manifestation permettent aux enfants de l'école publique de profiter de sorties scolaires.



Dimanche 2 novembre,
22ème
Marche des
Meysanges

Contact :
06 30 33 96 95

Les inscriptions débuteront **dès 8h à la salle polyvalente** où 3 circuits « randonnée avec ravitaillement » vous seront proposés, de **8, 14 et 22 kms**, et 1 circuit réservé exclusivement aux VTT.

L'inscription est gratuite pour les moins de 4 ans, et réduite pour les 4 à 10 ans.

Une boisson est également offerte au départ.

A l'arrivée, une soupe à l'oignon maison vous sera servie gracieusement à la salle, accompagnée d'un fromage et d'un fruit de pays.

Comme l'année dernière, les verres jetables seront supprimés, pensez donc à prendre vos gobelets ou à demander des verres réutilisables à l'inscription.

Nous espérons vous y voir très nombreux et remercions d'avance toutes celles et ceux qui prendront part à cette manifestation.



Le bureau
du Sou des Ecoles

ASSOCIATION DE LA CANTINE : C'est la rentrée !

On range les affaires de plage, la rentrée a sonné !! On prépare le cartable, il faut reprendre le chemin de l'école.

Une nouvelle année scolaire démarre, avec comme grand changement cette

année, l'école le mercredi matin. Mais la cantine garde le rythme de quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Nous tenons à vous rappeler notre traditionnelle choucroute qui se fait es-

sentiellement à emporter, **le samedi 11 octobre 2014**. On compte sur vous, alors n'hésitez pas à réserver vos repas auprès des enfants de l'école ou de l'association.

Bonne rentrée à tous !
Les petits marmitons.

Samedi 11
octobre
Choucroute des
petits marmitons

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

à partir du 1er Septembre 2014

Mardi : 14h-18h Mercredi : 10h-11h30 (sauf le 1er mercredi du mois)
Jeudi : 10h-11h30 Vendredi : 14h-16h
Samedi : 10h-11h30 (uniquement le 1er samedi du mois)

LE TRI SELECTIF

Comme vous le savez tous, le tri et la gestion des déchets sont des enjeux importants !

Il est donc impératif de respecter les consignes de tri.

On les retrouve dans le guide distribué avec les sacs poubelles et disponible en mairie.

Trier ses déchets, c'est respecter l'environnement, mais aussi faire des économies car le traitement des sacs noirs est plus coûteux que celui des

sacs jaunes.

Tous les encombrants, l'électroménager, la vaisselle, les meubles, les solvants et les déchets verts **doivent être portés à la déchetterie**.

Il faut savoir que le manque de citoyenneté dans le tri oblige nos employés communaux à extraire chaque semaine ces déchets des containers puis à les emmener à la déchetterie, et ceci aux frais du contribuable ! Si vous souhaitez en sa-

voir plus sur les filières de collectes et de traitement de nos déchets, vous pouvez consulter le site du SIMOLY à la rubrique « Déchets » : <http://simoly.monts-du-lyonnais.fr/dechets.htm>

Jérémy CLOYE



Le nouveau camion des Hauts du Lyonnais

Les déchèteries des
Monts du Lyonnais :
Elles sont gratuites
pour les
particuliers !

LE DESHERBAGE SUR LA COMMUNE

La commune a signé, en septembre dernier, la charte régionale d'entretien des espaces publics qui a pour objectif la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires (désherbants, insecticides, fongicides...).

Cette démarche progressive en trois niveaux est proposée à chaque commune de Rhône-Alpes.

C'est tout naturellement que Meys a souhaité s'engager dans cette charte, puisque c'est une thématique sur laquelle la commune travaille déjà largement depuis quelques années notamment avec le Syndicat de Rivières Bré-

venne-Turdine et le SIMA Coise.

Cette année, les agents de notre commune n'ont, à ce jour, pas utilisé de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces.

En effet, que ce soit pour la santé des agents municipaux qui passent les produits ou celle des habitants qui utilisent ces espaces mais aussi pour la protection de l'environnement et notamment des cours d'eau, il est important de réduire au maximum, voire supprimer l'utilisation des

pesticides. Les élus ont donc choisi d'opter pour un désherbage manuel ou à l'aide d'un rotofil.

Ces techniques alternatives demandent plus de temps à la mise en œuvre et des passages plus fréquents, ce qui n'est pas toujours possible pour les employés de la commune.

C'est pourquoi, il se peut que quelques herbes colonisent trottoirs, places, stade et cimetière.

Apprenons à les accepter !

le S.Y.R.I.B.T.

Apprenons à
accepter quelques
herbes sur
nos trottoirs,
nos places,
nos stades ...
Pour la santé de
tous



Si vous souhaitez
participer au
fleurissement de notre
beau village :
Merci de vous faire
connaître auprès des
responsables du
fleurissement
ou en mairie
04 74 26 60 55



Renseignements

En Mairie
04 74 26 60 55

Au Simoly
04 78 19 08 57

JE FAIS DU COMPOST.



COMMISSION FLEURISSEMENT

La commission souhaite **embellir notre village**. Fleurs, haies taillées, gazons tondues sont signes d'accueil, de convivialité et d'échanges ; un village propre et fleuri donne envie de s'y attarder. La commission fleurissement aimerait **s'entourer de toutes les personnes intéressées par ce projet**. Si vous avez des idées, un peu de temps, des compétences, des plants à partager, et surtout si vous aimez les fleurs, **faites-vous connaître soit en mairie, soit auprès des responsables du fleurissement** Jean-Marc ALVERGNAS, Marie-Claude

LATOIR, ou des employés communaux. Nous vous inviterons en fin d'été à une réunion durant laquelle nous envisagerons les améliorations possibles. Dès cet automne, nous pourrions mettre en place des aménagements et commencer des plantations, avec la participation d'un maximum de personnes et la complicité des riverains dans un climat de convivialité.

Nous comptons sur votre aide et vous souhaitons une fin d'été ensoleillée et fleurie.

Pour la commission fleurissement,
Jean Marc ALVERGNAS

LOMBRICOMPOSTAGE

En 2013 le SIMOLY a lancé une campagne de financement de composteurs collectifs à destination des collectivités locales des Monts du Lyonnais qui souhaitaient s'en équiper. Fin d'année, les élus de la commune de Meys eurent la volonté de proposer aux habitants du centre bourg d'installer un composteur collectif facile d'accès.

C'est ainsi, qu'au printemps, quelques élus et des habitants volontaires du centre bourg, accompagnés par l'ambassadrice du tri du SIMOLY ont mis en route le composteur installé dans les jardins de la cure.

Celui-ci a été acheté auprès de l'ESAT de LA GOUTTE D'OR de MEYS, par le SIMOLY. Il est en libre-service. Vous trouverez à la mairie, aux heures d'ouverture, des dépliants guides vous expliquant ce que l'on peut y mettre (épluchures de légumes, coquilles d'œuf, ...) ou au contraire ce qu'il

faut absolument éviter d'y déposer si l'on veut obtenir du compost de qualité (noyau, agrumes, aliments cuits...)

Les détritiques sont ensuite pris en charge par les insectes du printemps à l'automne. En hiver, le composteur est au repos car ses petits habitants restent au chaud...

Le but d'un composteur est de permettre la réduction des déchets d'ordures ménagères, et ainsi réduire les coûts importants de la collecte de tous nos déchets. Cela permet également d'obtenir du terreau.

Espérons que celui qui sera récolté pourra, entre autre, servir aux parterres de fleurs de la commune et ainsi permettre d'embellir le fleurissement du village !

Pour la commission communication
Catherine DEPIERRE

ECOLE MUNICIPALE

Pour cette dernière rentrée des classes dans les anciens locaux, l'école devrait compter 101 élèves répartis dans les quatre classes. L'équipe enseignante se compose de :

- Classe Maternelle : Stéphanie Crozier et Marie-Pierre Favrot, aidées de Ghislaine Rabany (ATSEM),
- Classe de GS - CP : Stéphanie Goy et Laurianne Bonnier, aidées de Luce Malod (ATSEM),
- Classe de CE1-CE2 : Pascal Séon,
- Classe de CMI-CM2 : Ghislaine Garnier et Laurianne Bonnier.

En ce début d'année, les élèves participeront à la journée du sport scolaire la troisième semaine de septembre. Cette journée permet de faire découvrir aux élèves des activités sportives en groupe.

De plus, pour la sixième année consécutive, l'école organisera une action **Nettoyons la Nature** le vendredi 26 septembre sur la commune.

A noter :

Les élections des représentants de parents d'élèves auront lieu le vendredi 10 octobre 2014.

Attention aux nouveaux horaires scolaires :

Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30-11h45 / 13h30-16h05
Mercredi : 8h30-11h45
Vendredi : 8h30-11h45

Nouvelles activités périscolaires :

Vendredi : 13h30-16h30 (TAP)

La Directrice, Ghislaine Garnier

LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Cette année la rentrée scolaire revêt un caractère tout particulier :

- d'une part nous allons démarrer l'année avec de nouveaux rythmes. Les horaires des classes sont modifiés.
- d'autre part : les T.A.P. (temps d'activités périscolaires) ont lieu le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30.

Ils ne sont pas obligatoires, mais payants. Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants doivent le faire pour une période complète, et à l'avance. Les périodes sont définies entre les vacances scolaires.

Le prix de l'heure de T.A.P. est à l'identique du prix de la garderie, soit 1 euro.

Souhaitons une très bonne rentrée à tous nos enfants, dernière rentrée dans l'ancienne école. Comme l'année dernière, c'est Ghislaine RABANY qui s'occupera de la garderie périscolaire.

Le maire



Les nouveaux horaires (école/garderie/TAP)

	7h30/8h30	8h30/11h45	11h45/13h30	13h30/16h05	16h05/17h	17h/18h	18h/18h30
Lundi	Garderie 1 tranche	Temps Scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Garderie 1 tranche	Garderie 1 tranche	Garderie 1 tranche
Mardi	Garderie 1 tranche	Temps Scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Garderie 1 tranche	Garderie 1 tranche	Garderie 1 tranche
Mercredi	7h30/8h30 Garderie 1 tranche	8h30/11h45 Temps Scolaire	11h45/12h30 Garderie 1 tranche				
Jeudi	7h30/8h30 Garderie 1 tranche	8h30/11h45 Temps scolaire	11h45/13h30 Pause méridienne	13h30/16h05 Temps scolaire	16h05/17h Garderie 1 tranche	17h/18h Garderie 1 tranche	18h/18h30 Garderie 1 tranche
Vendredi	7h30/8h30 Garderie 1 tranche	8h30/11h45 Temps scolaire	11h45/13h30 Pause méridienne	13h30/16h30 TAP Temps Acti- vités Périscolaires	16h30/17h30 Garderie 1 tranche	17h30/18h30 Garderie 1 tranche	